

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP

1) Présentation de l'association



Photo d'équipe prise lors du repas de fin d'année en décembre 2024 en présence de salariés en insertion, salariés permanents, membres du CA et bénévoles. Chacun est reparti avec un petit cadeau surprise tiré au sort.

Les membres du conseil d'administration / bureau :

- Le Conseil d'Administration pouvant aller jusqu'à 12 membres dont :
 - 2 membres fondateurs : François-Xavier ALARY, Virginie SOTO, membres de droit.
 - 3 membres élus parmi les adhérents : Annie PEDOUSSAUT, Marie CASSEDANNE, Serge ANCELET

- Le bureau composé de minimum 2 membres dont :
 - 2 co-présidentes : Marie CASSEDANNE et Annie PEDOUSSAUT
 - Un trésorier : François-Xavier ALARY

58 adhérents en 2024

Objectifs de l'association

- Promouvoir la protection de l'environnement à travers une activité de **recyclerie**
- Accompagner des personnes en difficultés sociales et professionnelles par le biais d'un **chantier d'insertion**

Evolution de l'association :

2019

- Création de l'association
- 100% bénévolat
- 40m² de locaux + 100M² de stockage prêté par Le Relais de Montans

2020

- Démarrage du Chantier d'insertion
- Création du 1er poste en CDI : encadrant technique
- 5 postes en insertion (1ETP)

2021

- 3 salariés permanents en CDI
- 9 postes en insertion (6ETP)
- Changement de locaux (800m²)
- Ouverture de la nouvelle boutique

2022

- 3 salariés permanents en CDI
- 11 postes en insertion (8ETP)
- Développement de nouvelles activités : vide maison, atelier réparation vélo

2023

- Création d'un 4ème poste en CDI : 2nd poste d'encadrant technique
- 13 postes en insertion (10 ETP)
- Consolidation de l'activité et du modèle économique

2024

- 16 postes en insertion (conventionnement pour 12 ETP)
- Poursuite de la consolidation du modèle économique

2024 : Une nouvelle année toujours aussi dynamique !

- Lancement des travaux en vue d'améliorer les conditions d'accueil des salariés et d'augmenter nos capacités de stockage :
 - Création de 2 bureaux supplémentaires (30m²)
 - Création d'une salle de pause pour l'équipe en insertion de 30m²
 - Création d'un espace de stockage de 13m²
 - Création d'une salle de formation de 40m²
- Conventionnement avec de nouveaux écoresponsables pour mieux recycler et percevoir de nouvelles ressources
- Augmentation des ETP insertion passant de 10 à 12 ETP soit 13 à 16 postes en insertion
- Démarrage de la création du nouveau site internet opérationnel en 2025
- Développement des ateliers d'auto-réparation de vélos
- Achat d'une voiture pour tous les déplacements professionnels de l'équipe

Nos réseaux :

RNRR – Réseau National des Ressourceries Recycleries

RRROC – Réseau Régional des Ressourceries Occitanie

FAS – Fédération des Acteurs de la Solidarité

ASSIET – Association Solidaire des Structures de l'Insertion par l'Economie du Tarn

REVISCOL – Collectif des Recycleries / Ressourceries du Tarn dont nous sommes membre fondateur, créé en juin 2021.

2) Une recyclerie comme support à l'insertion socioprofessionnelle

Les **quatre fonctions de la recyclerie** sont : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation.

La recyclerie fonctionne grâce à un **chantier d'insertion** qui emploie :

- 16 salariés en contrat d'insertion
- 4 salariés permanents
 - o 1 directrice
 - o 2 encadrants techniques
 - o 1 chargée d'insertion

Les salariés en insertion interviennent sur les 4 fonctions à travers différents postes de travail, sous la responsabilité des encadrants techniques :

- Collecte :
 - o Accueil des dons,
 - o Débarras / vide maison
- Valorisation :
 - o Tri pour la vente, tri pour les filières de recyclage, tri pour déchetterie
 - o Contrôle, nettoyage et stockage des objets conservés
 - o Réparation de vélos
 - o Tri textile
- Vente :
 - o Mise en rayon / réassort / facing
 - o Vente en boutique : accueil client, conseil, encaissement
 - o E-commerce : mise en ligne d'objet, vente, emballage, service après-vente
- Sensibilisation :
 - o Sensibiliser les usagers de la recyclerie au quotidien
 - o Présence 1 fois par mois à la déchetterie de Gaillac
 - o Présence 1 fois par mois sur le marché de Gaillac
 - o Présence sur des évènements

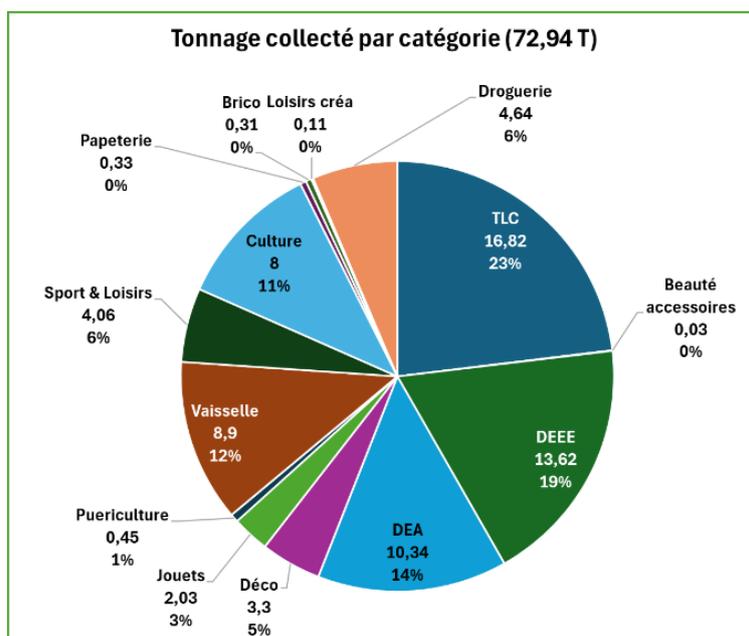
3) L'activité 2024

LA COLLECTE :

Nous collectons de façons différentes :

- Par apports volontaires à la recyclerie,
- Lors de nos prestations de débarras vide maison / enlèvements d'encombrant
- Lors de notre permanence mensuelle à la déchetterie de Gaillac (convention avec Trifyl)

72.94 Tonnes d'objets collectés en 2024
Soit 2.87 Tonnes de moins qu'en 2023



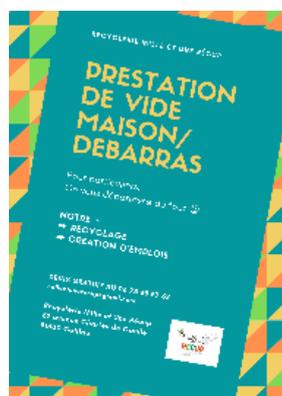
Les débarras / vide-maison :

Nous avons mis en place ce service en avril 2022, en réponse à un vrai besoin du territoire. Nous proposons de vider entièrement des maisons ou bien un service de débarras sur devis.

En 2024 nous avons réalisé :

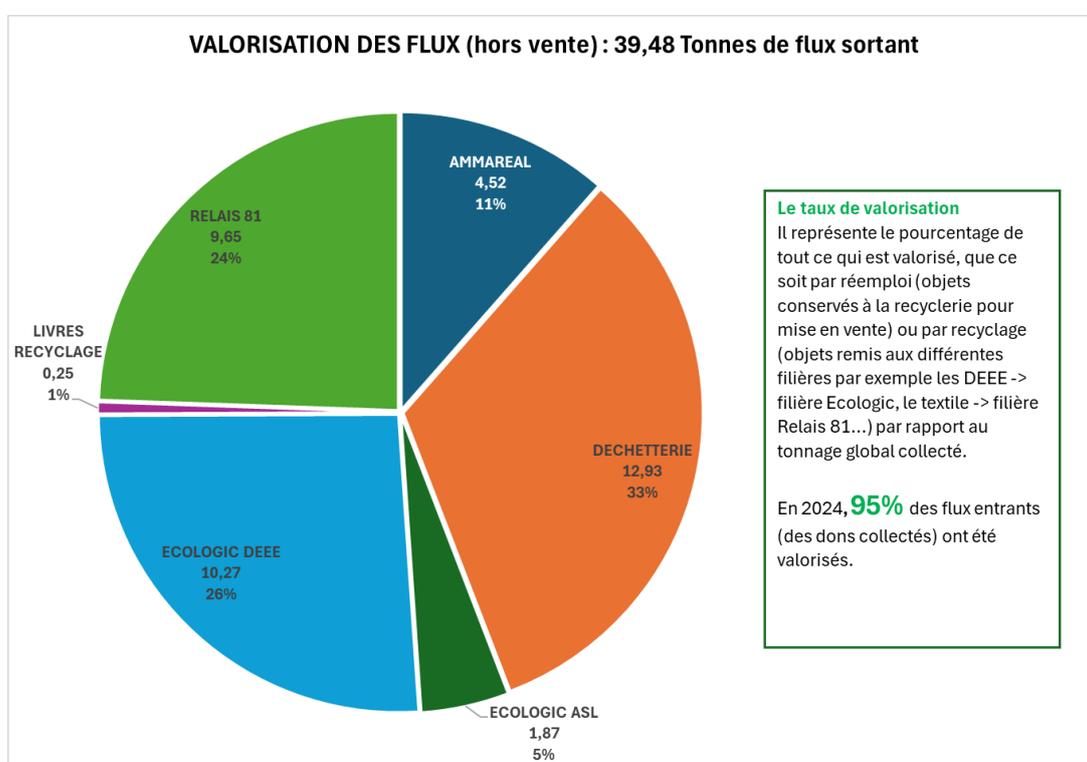
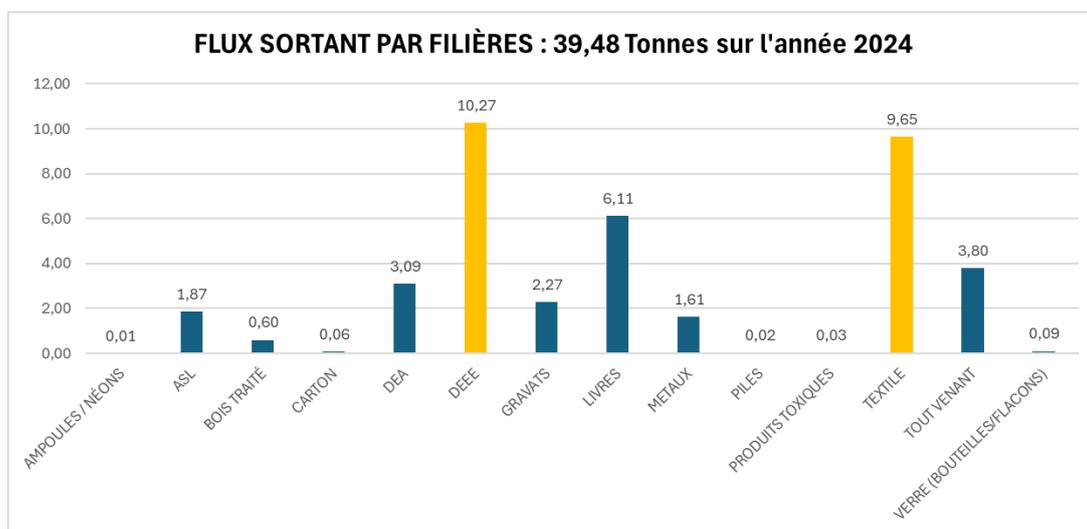
- 10 livraisons (20€ sur Gaillac)
- 22 enlèvements d'encombrants
- 13 vide-maison

Pour un chiffre d'affaires total de 12 485.43€.



LA VALORISATION :

La valorisation consiste au travail de tri, nettoyage des objets, remise en état et mise en filières de recyclage.



Notre travail est aussi là, dans la qualité du tri et de l'orientation dans les bonnes filières pour une meilleure valorisation et pas seulement la partie visible qu'est la vente.

Nous travaillons avec plusieurs partenaires :

- **Le Relais 81** récupère tout le textile qui n'est pas mis en vente à la recyclerie. Ce textile est traité et valorisé à 97%
- **Ammareal** : partenaire qui récupère une partie de nos livres qu'il revend. 10% est reversé à notre association et 5% à l'association « Lire et sourire ».
- **Recyclivre** : partenaire qui récupère également une partie de nos livres et nous reverse un pourcentage des ventes.

- **Ecologic** : éco organisme qui collecte les éco taxes et soutient les acteurs du réemploi dans leur mission de réduction des déchets. Nous conventionnons avec eux pour la filière DEEE (électroménager) et Article de sport et de loisirs.

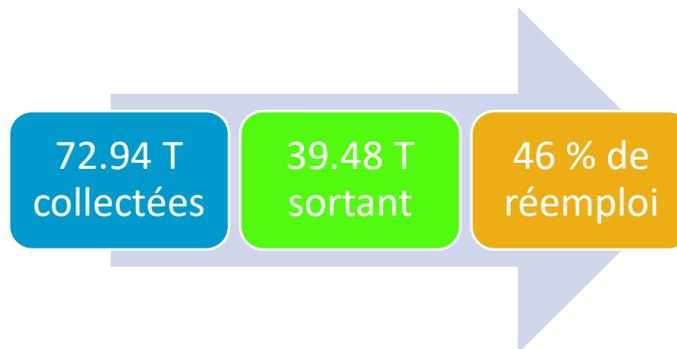
En 2024, nous avons également conventionné avec deux nouveaux éco-organismes :

- **Refashion** : pour la filière textile
- **Ecomaison** : pour les filières jouets, meubles et articles de bricolage et de jardinage.

Le taux de réemploi est le pourcentage d'objets réemployés (vendus ou donnés).

Différence entre le tonnage entrant et le tonnage sortant. Ce tonnage restant est considéré comme réemployé car il a soit été vendu soit stocké pour la mise en vente.

En 2024, nous sommes à 46% de réemploi. Cela veut dire que près de la moitié des dons collectés sont réemployés. Ce chiffre est cependant à prendre avec précaution. En effet, n'est pas pris en compte le stock de départ et cumulé sur les années.



LA VENTE :

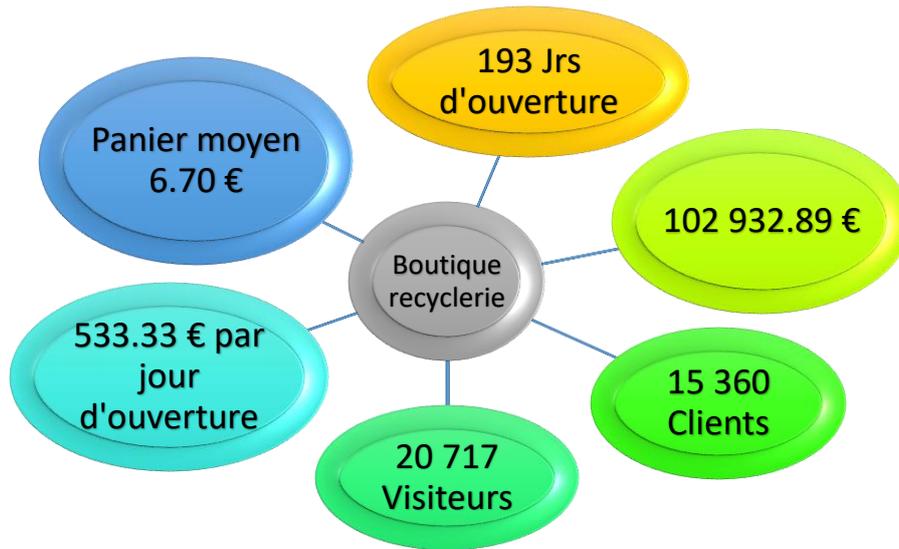
La vente se fait à travers :

- La boutique qui est ouverte du mercredi au samedi. Le mardi, l'équipe vente réalise le réassort du magasin et en profite pour faire quelques améliorations d'aménagements.
- Le e-commerce : nous vendons sur la plateforme Label Emmaüs, Le bon coin. En 2024 nous avons lancé une phase test de vente sur Vinted.
- Lors d'événements. En 2024, nous avons par exemple participé à Biocybèle, nous avons organisé une friperie à l'Ecole des Mines d'Albi et organisé une bourse aux jouets au centre social Mosaïque de Gaillac.

La vente en boutique :



Quelques chiffres de la boutique recyclerie :

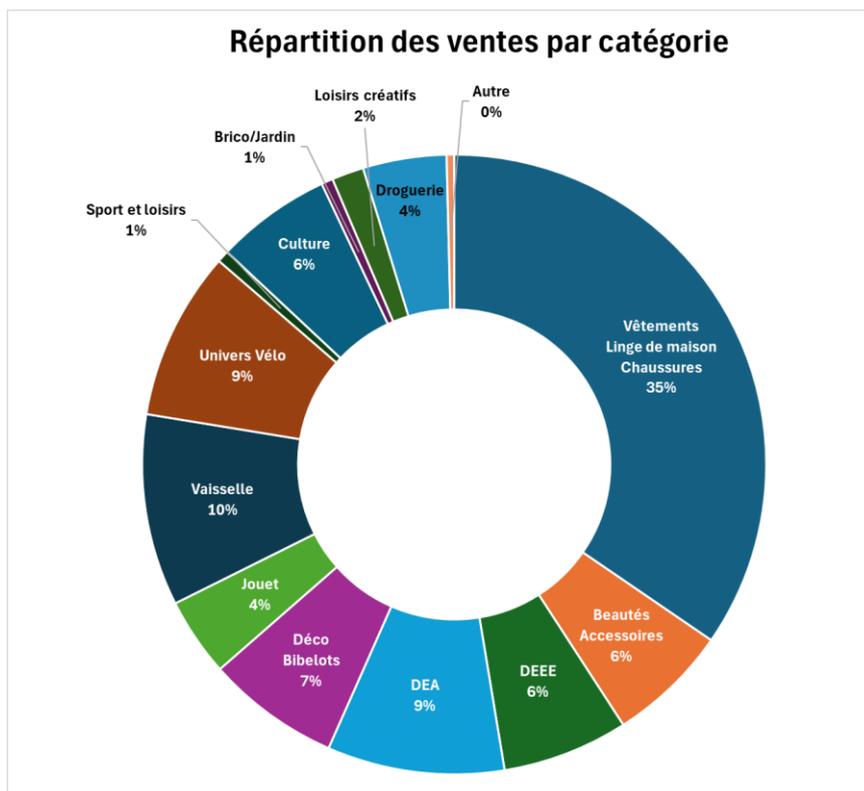


Comparatif vente 2022/2023/2024

	2022	2023	Evolution 2022/2023	2024	Evolution 2023/2024
Nbr jours d'ouverture	192	191		193	
Nbr clients	8470	10317	22%	15360	49%
Panier moyen	8,69 €	9,22 €	6%	6,70 €	-27%
CA moyen par jours d'ouverture	383,32 €	497,78 €	30%	533,33 €	7%
Chiffre d'affaires	73 598,21 €	95 076,31 €	29%	102 932,89 €	8%

Le panier moyen a fortement baissé mais le nombre de clients a augmenté ainsi que le chiffre d'affaires moyen par jour d'ouverture.

Une hausse de 8% du chiffre d'affaires.



On note un fort pourcentage de vente coin friperie (vêtements, linge de maison et chaussures) qui représente plus d'un tiers des ventes.

Les autres catégories s'équilibrent.

Les ventes « friperie » ont augmenté de 4% par rapport à 2023.

Le pôle e-commerce :

Le pôle e-commerce correspond à la vente en ligne.

La vente sur Label Emmaüs a démarré en décembre 2021 et sur Le Bon Coin en novembre 2022. En 2024, nous avons démarré une phase test sur la plateforme Vinted.

Afin de maintenir une activité plus régulière, nous avons augmenté le nombre de salariés formé sur cette activité passant de 3 à 5 personnes.

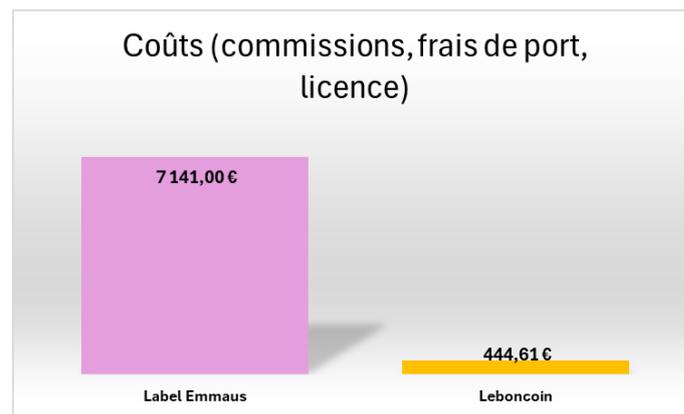
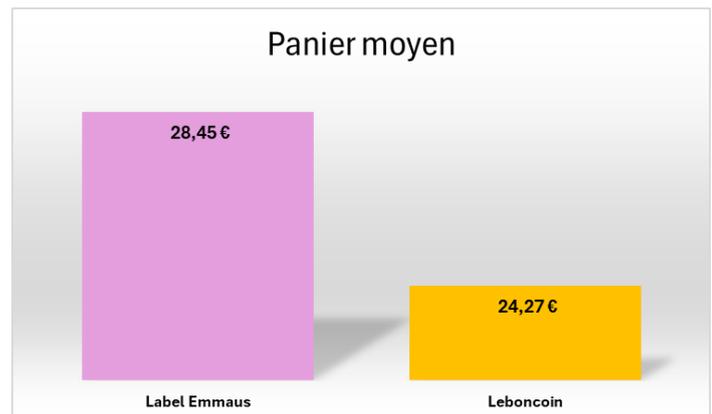
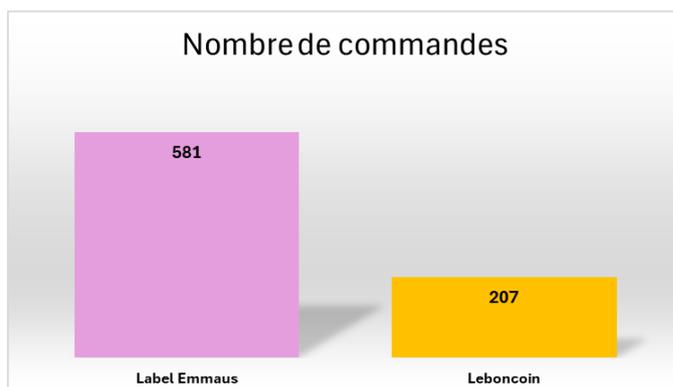
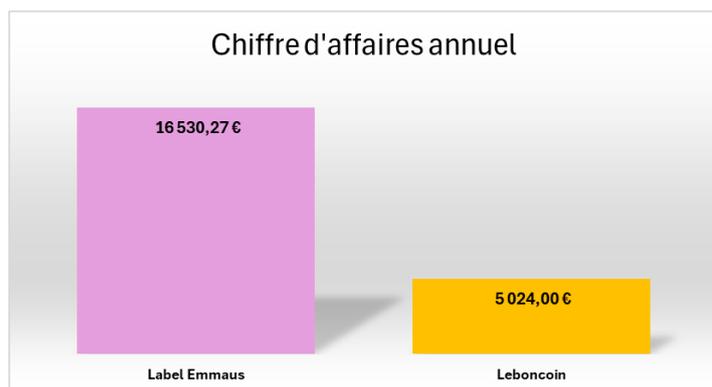
Ils sont chargés de toutes les étapes du e-commerce. De la sélection d'objets, à l'estimation, la mise en vente, préparation des commandes, emballage au SAV.

Découvrir notre boutique en ligne Label Emmaüs :

<https://www.label-emmaus.co/fr/nos-boutiques/mille-et-une-recup/>

Découvrir notre boutique en ligne Leboncoin :

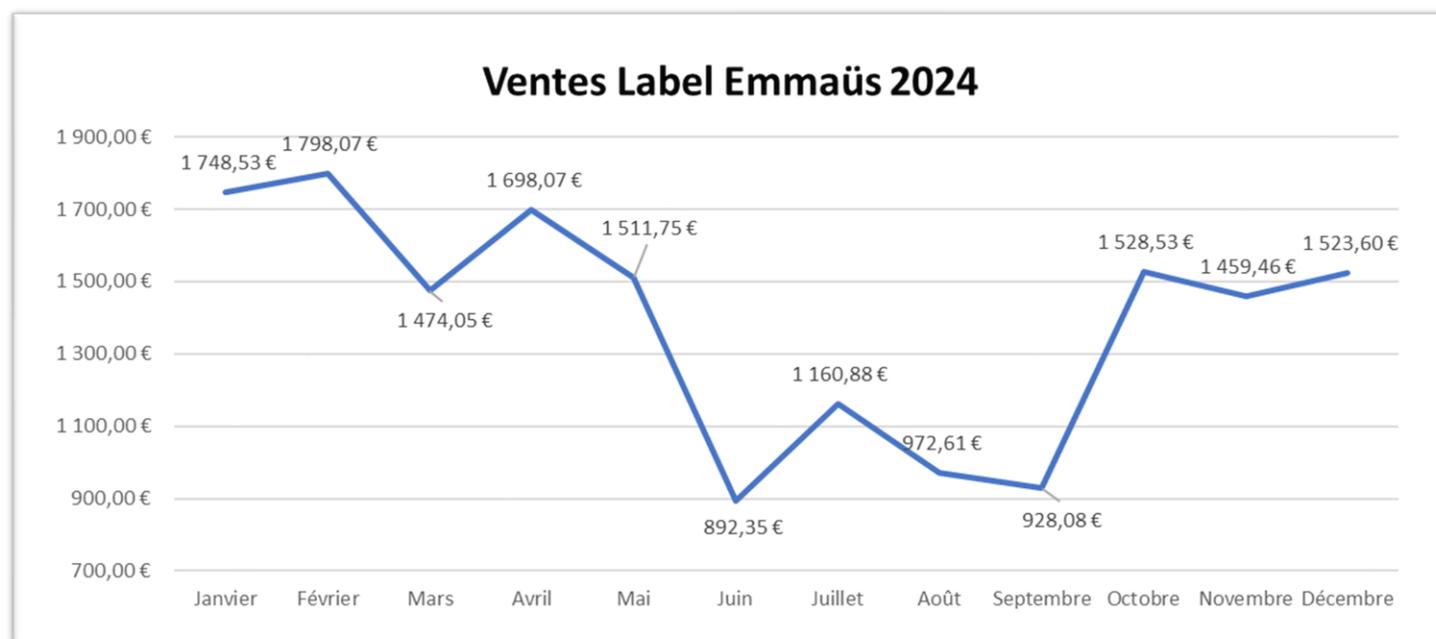
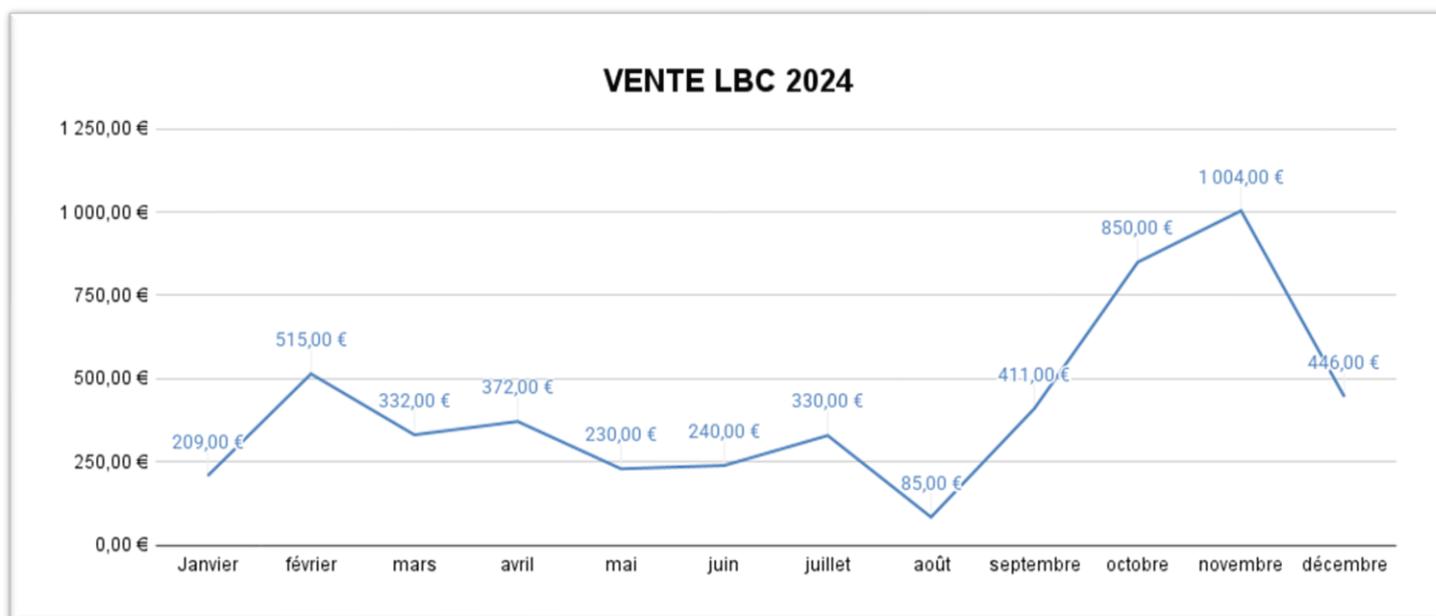
https://www.leboncoin.fr/recherche?text=mille%20et%20une%20r%C3%A9cup&locations=Gaillac_81600_43.90028_1.89737_5000_5000



	2023	2024	Evolution
Chiffre d'affaires LABEL EMMAUS	18 398,94 €	16 530,27 €	-10%
Chiffre d'affaires LE BON COIN	3 588,35 €	5 024,00 €	40%
Chiffre d'affaires VINTED		349,00 €	
TOTAL	21 987,29 €	21 903,27 €	0%

Un chiffre d'affaires presque égal à 2023.

Le panier moyen a baissé sur le Label Emmaüs passant de 35.87€ en 2023 à 28.45€ en 2024 et sur Leboncoin passant de 26€ à 24.27€.



Les mêmes annonces sont publiées simultanément sur le Label Emmaüs et sur le Bon Coin.

Les charges globales représentent 9% sur le Bon Coin contre 43% sur Label Emmaüs. Cependant, Label Emmaüs propose un fort accompagnement des vendeurs, des formations au e-commerce mais aussi un SAV ainsi que tout plein d'information grâce à un extranet en ligne. Une plateforme professionnelle et professionnalisante.

L'ATELIER VÉLO :



Depuis 2021, nous récupérons les vélos que nous réparons en atelier et revendons à petit prix dans la boutique.

En 2023, nous avons réalisé un travail d'organisation de cet atelier avec la mise en place de fiches techniques pour une meilleure traçabilité du travail effectué sur les vélos et également pour mieux informer le client. Nous avons aussi investi dans du matériel et outillage adapté.

En 2024, nous avons poursuivi cette progression en dédiant 2 salariés contre 1 en 2023.

Un chiffre d'affaires de 9 059.10 € en 2024 contre 2 891€

en 2023 soit une belle progression de 213 %.

Sur le 4^{ème} trimestre 2024, nous avons mis en place des ateliers d'auto-réparation de vélo pour nos adhérents. Plus d'information → <https://milleetunerecup.fr/atelier-velos/>

LA SENSIBILISATION ET EVENEMENTS :

En 2024, nous avons participé à **divers évènements** mais également proposé **nos propres évènements** aux cours desquels nous avons pu :

- Sensibiliser à l'économie circulaire
- Sensibiliser à la réduction des déchets
- Promouvoir la mobilité douce
- Promouvoir l'insertion par l'activité économique
- Présenter notre chantier d'insertion
- Recruter



Le 06 mars 2024 : Salon du TAF

Elodie, notre Chargée d'Insertion, a participé au salon du TAF d'Albi.

L'objectif ? Promouvoir notre association, le chantier d'insertion et rencontrer des candidats.

Mais aussi l'occasion de créer du lien avec les entreprises recruteuses présentes pour les mettre en relation avec nos salariés en insertion.

Les 28 mars et 23 mai 2024

Accueil de deux groupes en formation à Aralia sur le Français Langue Etrangères afin de visiter la recyclerie et découvrir le chantier d'insertion.

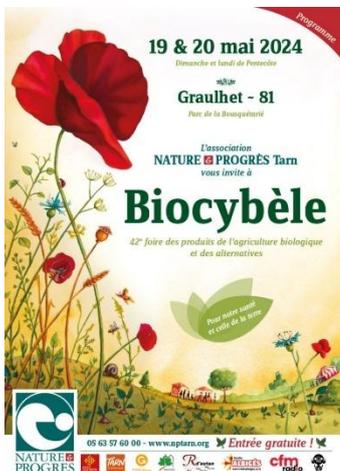


Le 05 mai 2024 : Méli Vélo

Nous étions présents lors de l'évènement Méli Vélo organisé par la ville de Gaillac.

L'objectif ? Promouvoir la mobilité douce.

Nous y avons tenu un atelier d'auto-réparation gratuit ouvert à tous avec Gaillacavelo.



Les 19 et 20 mai 2024 : Biocybèle

Pour la 2nde année consécutive, nous avons tenu un stand de vente lors de la fameuse foire Biocybèle à Graulhet.

L'occasion de promouvoir notre recyclerie sur le territoire et de faire de belles



Le 18 juin 2024 :

Nous avons accueilli les gardiens de la déchetterie de Gaillac (Trifyl) afin qu'ils découvrent la recyclerie, qu'ils connaissent mieux nos activités et missions et qu'ils informent mieux les usagers de la déchetterie. Une rencontre intéressante et nécessaire pour sensibiliser le plus grand nombre au réemploi !

Nous avons également un partenariat depuis 2022 qui nous permet de tenir une permanence mensuelle à la déchetterie de Gaillac. En 2024 nous avons collecté 698 Kg d'objets et sensibilisé + de 1 500 personnes.



Le 21 juin 2024 : Place de l'emploi

Elodie, notre chargée d'insertion professionnelle et Virginie la directrice ont participé au forum pour l'emploi organisé par France Travail.

L'objectif : Rencontrer des candidats potentiels pour le chantier d'insertion. Nous avons donc présenté les différents postes à pourvoir et expliqué ce qu'est un parcours d'insertion.





Le 26 juin 2024 :

Nous avons accueilli les élèves de l'école de la transition de Gaillac sur toute la journée.

Un premier accueil a permis de leur présenter l'association et de visiter la recyclerie. Ils ont ensuite pu s'essayer aux différentes missions et postes de travail en binôme sur le reste de la journée.

Le 07 septembre 2024

Nous avons participé à la fête des associations organisée par la ville de Gaillac.

L'occasion pour nos co-présidentes en charge de tenir le stand de présenter l'association.



Le 03 octobre 2024 : friperie à l'Ecole des Mines

Nous avons été sollicités par l'Ecole des Mines d'Albi afin d'exposer un stand de friperie à prix mini pour les étudiants à l'occasion du festival Futurs Proches.

Une journée riche en rencontres avec les étudiants et de belles perspectives de partenariats futurs avec l'Ecole des Mines.



Le 15 octobre 2024 :

Nous avons participé au forum de l'emploi organisé par France Travail, la mission jeune et cap emploi.

Nous avons pu rencontrer des potentiels candidats pour le chantier d'insertion et présenter nos différents postes à pourvoir.



Le 19 octobre 2024 : Faites de la Transition à Rabastens

Nous avons participé à la « Faites de la Transition » organisé par le tiers lieu Le Pré Vert. Anne et Thomas ont tenu le stand le matin afin de sensibiliser à l'économie circulaire et faire connaître la recyclerie et nos différentes missions. Bastien et Éric les ont remplacés l'après-midi.

Le 27 octobre 2024 : Foire de la Récup et du Réemploi

Comme chaque année depuis 7 ans, nous participons à la Foire de la Récup et du Réemploi organisé par le Département du Tarn.

Nous y proposons un atelier créatif à partir d'objets de récup. Après avoir personnalisé des cadres avec du papier peint en 2023, cette année nous avons mis la nature en cadre !

A partir de fleurs et feuilles séchées, les participants, toujours très inspirés et créatifs, ont pu réaliser de superbes cadres.



Du 18 au 24 Novembre
Programme REVISCOL
SERD 2024

Mardi 19
REVISCOL
 Journée portes ouvertes
 14h - 17h
Gaillac & Mazamet
 Lotoing de cartes
 Pour les enfants de 7 à 12 ans
 14h30 - 16h
Graulhet

Vendredi 20
 Journée portes ouvertes
 9h - 12h
Castres
 Collecte TriFly!
 10h - 12h
Gaillac & Mazamet

Samedi 23
 Café réparé & braderie
Saint-Sulpice-La-Pointe

Du 19 au 23 13h - 18h
 Semaine portes ouvertes
Castres - Les Ateliers
 Pour notre avenir !

Du 18 au 24 novembre 2024 : SERD

Chaque année, nous nous associons aux autres recycleries du Tarn (Collectif REVISCOL) afin de proposer un programme commun lors de la Semaine Européenne de la réduction des déchets.

Cette année, nous avons proposé :

- Une collecte de vélo à la déchetterie de Gaillac
- Notre tout premier jeu concours avec un vélo taille adulte révisé à gagner !
- Une après-midi portes ouvertes

SERD 2024
 DU 16 AU 24 NOVEMBRE 2024

LA PROC' À MILLE ET UNE RÉCUP

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 : APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES À LA RECYCLERIE DE M11 À 17H. VENIR DÉCOUVRIR LES COLLIÈRES DE MILLE ET UNE RÉCUP. S'adresser à l'accueil des dons.

VENDREDI 22 NOVEMBRE : COLLECTE DE VÉLOS, PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES À LA DÉCHETTERIE DE GAILLAC, DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. Vous pouvez également les déposer à la recyclerie !

JEU CONCOURS : GÉVINEZ LE POIDS DES DONS COLLECTÉS PAR DOUCÉCUP ENTRE JANVIER ET OCTOBRE 2024 ET REMPORTEZ UN VÉLO ! Conditions de participation en boutique.

SERD 2024
 DU 16 AU 24 NOVEMBRE 2024

JEU CONCOURS
REMPORTEZ UN VÉLO !

RÈGLES : GÉVINEZ D'UN NOMBRE DE POIDS DE DONS ONT ÉTÉ COLLECTÉS À DOUCÉCUP ENTRE LE 16 JANVIER 2024 ET LE 31 OCTOBRE 2024. ESPRIMEZ LE POIDS EN KILOGRAMMES. UNE SEULE participation par personne. Début du jeu le 16 novembre 2024 à 10h / fin le samedi 23 novembre à 18h.

COMMENT LE JEU - EN REMPLISSANT UN BROSUREAU DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN BOUTIQUE. Uniquement en boutique. Aucune réponse donnée en dehors ne sera prise en compte. Le poids se rapprochant le + remporte. Si égalité, tirage au sort.

LE LOT : REMPORTER UN VÉLO TAILLE ADULTE AU CHOIX PAPIR 2 MOYÈLES (M11).

Annnonce du gagnant le vendredi 29 novembre 2024 et retrait du lot dès le mardi 3 décembre 2024. Pas d'échange possible.

Le mercredi 18 décembre 2024 : bourse aux jouets au Centre Social

Nous avons organisé une bourse aux jouets à -50% avec des espaces de jeux pour tous les âges.

Un grand merci à Bastien, Raël et Dylan pour ce beau travail !



La sensibilisation des entreprises locales : Le bilan de l'action « Collectons Les Entreprises #2 » :

Après une 1^{ère} expérience riche et réussie, nous avons organisé la seconde session de l'action « Collectons les entreprises ».

Pour rappel, il s'agit d'une collecte de vêtements auprès de 15 entreprises partenaires (contre 10 en 2022/2023) et de leurs salariés dans un objectif de sensibiliser à la réduction des déchets, faire connaître l'association, rompre avec les a priori de l'insertion et du monde de l'entreprise, de créer un partenariat pérenne avec les acteurs économiques locaux. Cette action avait financé en 2022/2023 par la fondation Bruneau et la Fédération des Acteurs de la Solidarité, autofinancée entièrement cette année.

"COLLECTONS LES ENTREPRISES"
LES OBJECTIFS DE L'ACTION

2024  

- ⇒ Sensibiliser à la réduction des déchets
- ⇒ Faire connaître l'association 
- ⇒ Casser les a priori entre les entreprises et les salariés en insertion
- ⇒ Créer un partenariat pérenne 

Ensemble on est plus fort! 😊

"COLLECTONS LES ENTREPRISES"
LES GRANDES ÉTAPES



Avril 2024 : démarrage

- Réunions de travail
- Rétroplanning
- Listing entreprises
- Contact entreprises
- Réalisation supports de communication
- Et tellement + !

Début juin 2024 : distribution des kits

Mi juin 2024 : collecte

27 juin 2024 : bilan

"COLLECTONS LES ENTREPRISES"
TEMPS DE TRAVAIL



Durée totale : 3 mois

9 personnes :

- Adeline, Christelle et Eric ont porté l'action avec Elodie notre CIP - salariés en contrat d'insertion
- Elodie - CIP

Sur des temps plus ponctuels:

- Annie - Co-présidente
- Virginie - Directrice
- Nicolas, Mohammad, Hugo

125 Heures de travail

- Préparation de l'action
- Distribution des kits
- Collecte
- Tri
- Préparation du bilan
- Suivi de l'action

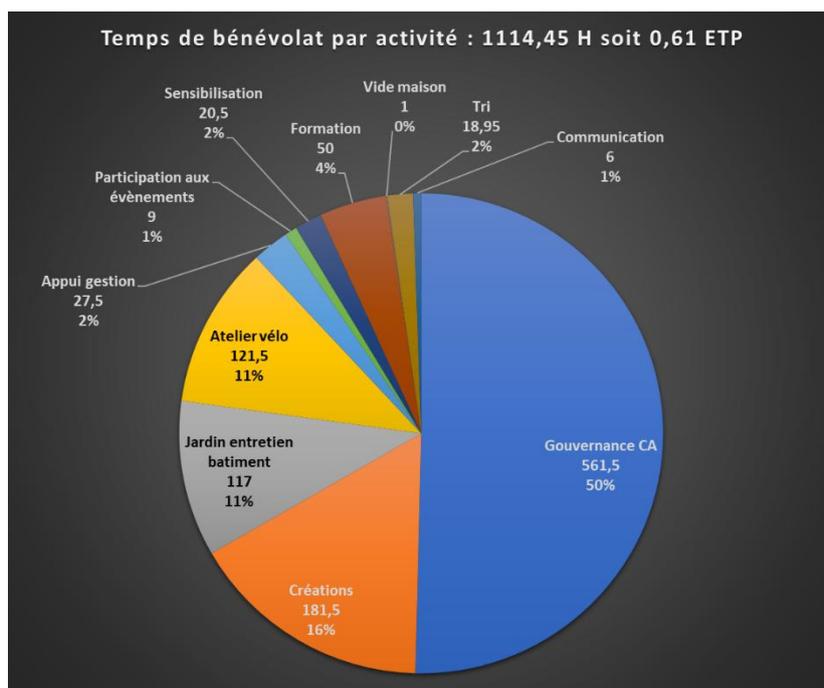


Le bilan de cette action a eu lieu le 27 juin 2024, au cours d'un petit déjeuner organisé à la recyclerie avec comme invités les entreprises participantes et en présence de tous les salariés de la structure. Permettant ainsi aux salariés en insertion de créer des contacts avec les entreprises et de montrer le travail qu'ils réalisent au quotidien notamment avec la visite des locaux.



Cette action a eu un franc succès, que cela soit auprès des entreprises participantes comme auprès des salariés en parcours d'insertion qui l'ont mené. Ils ont pu acquérir de nouveaux savoir-faire comme création de supports de communication, mais également prendre confiance, savoir se présenter, convaincre, indispensable dans leur parcours et leurs démarches de recherche d'emploi. Pour cela, nous reconduisons cette action en 2025 avec l'objectif de toucher davantage d'entreprise et surtout de pérenniser les partenariats.

Le bénévolat et les activités :



Cette année nous avons accueilli 17 bénévoles qui ont fait 1114.45 H.

La moitié des heures de bénévolat correspond au temps de gouvernance (réunion du CA, réunion membres CA / direction...).

Nous avons la volonté de développer le bénévolat en proposant des missions précises en 2025.

En 2024, formation des bénévoles : 42H

Les co-présidentes ont participé à un DLA collectif « Diriger une association aujourd'hui : Comprendre et s'adapter aux changements du monde associatif » sur 6 journées.

4) L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

Les objectifs du Chantier d'Insertion :

Pour rappel, le Chantier d'insertion vise à accompagner des chercheurs d'emploi du territoire les plus éloignées de l'emploi à travers :

- Un accompagnement dans et vers l'emploi : signature d'un premier CDDI (Contrat à durée déterminé d'insertion) de 6 mois avec possibilité de renouvellement jusqu'à 24 mois. Nous parlons alors de « Parcours » que nous construisons ensemble, le salarié en insertion et l'équipe accompagnatrice de l'association.
- La résolution de problématiques sociales et professionnelles
- L'acquisition de savoir être professionnels et compétences transférables
- La participation à des actions de formation

Avec pour objectif une sortie du dispositif sur la formation qualifiante ou l'emploi.

L'accueil et l'intégration :

Les candidats sont orientés par les partenaires ou déposent une candidature spontanée.

En fonction des besoins de l'association, est organisé un recrutement.

Les candidats sont reçus en entretien par la direction, 1 encadrant et 1 membre du conseil d'administration.

S'ils sont retenus, ils intègrent le chantier d'insertion par une phase d'accueil et d'intégration :

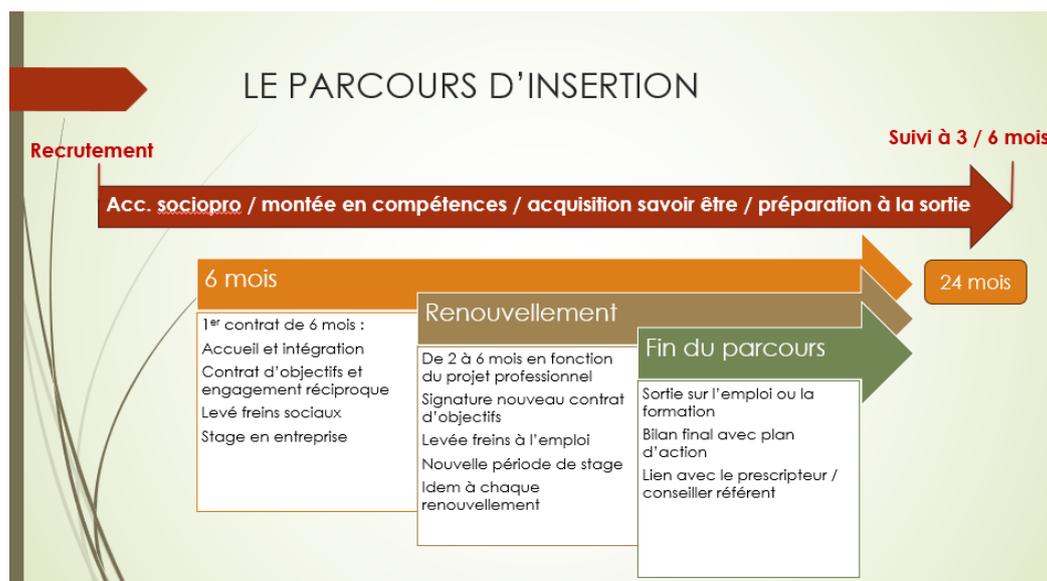
- Formalités administratives : contrats, engagements réciproques, livret d'accueil...
- Visite des locaux et présentation des équipes et postes de travail
- Phase de découverte de tous les postes de travail pendant les 15 jours de la période d'essai
- Entretien individuel de fin de période d'essai avec l'encadrant/e ou la direction
- Entretien individuel avec la chargée d'insertion pour contractualisation des objectifs d'insertion.

Le parcours d'insertion :

Le parcours démarre avec un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 6 mois. Le parcours peut durer jusqu'à 24 mois.

Le contrat est renouvelé sous certaines conditions : assiduité, la réalisation des démarches liées au projet d'insertion (stages, enquêtes métiers...), la contractualisation d'un nouveau contrat d'objectifs qui permet d'ajuster la durée du renouvellement.

Tout au long de ce parcours, les salariés sont accompagnés et évalués dans leur montée en savoir être et savoir-faire mais également dans les démarches socioprofessionnelles qu'ils se sont engagés à effectuer.



L'organisation du travail :

Les salariés :

Les salariés en parcours :

- **16 CDDI de 28h/hebdo, polyvalents :**

Du mardi au vendredi selon les horaires suivants : 09h30-12h30 13h30-17h30.

Polyvalence sur 2 à 3 missions maximum parmi lesquelles : accueil des dons, atelier test DEEE, atelier livres, atelier vaisselle, tri général, nettoyage des objets, réparation de vélo, atelier tri textile, vente, e-commerce, vide maison. Avec possibilité de découvrir de nouvelles missions au cours du contrat ou lors d'un renouvellement.

Les CDDI de l'équipe vente travaillent 1 samedi sur 2 avec un jour de repos dans la semaine afin de conserver un rythme de travail de 4 jours par semaine.

Les salariés permanents :

- **La Direction** : Poste à temps plein sous statut cadre créé le 18 janvier 2021.
- **L'encadrant technique référent accueil des dons, tri général, atelier vélo et vide maison** : Temps plein, du mardi au vendredi de 09h-12h30 et 13h30-17h45 en poste avec les salariés en insertion sur l'atelier et un samedi sur deux 09h15-12h30 et 13h30-18h15 en poste à la boutique.
- **L'encadrante technique référente vente et tri textile** : poste créé en août 2023 à temps plein, travail un samedi sur deux en alternance avec l'autre encadrant technique.
- **La chargée d'insertion professionnelle** : Poste à temps partiel, 3 jours par semaine, le mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

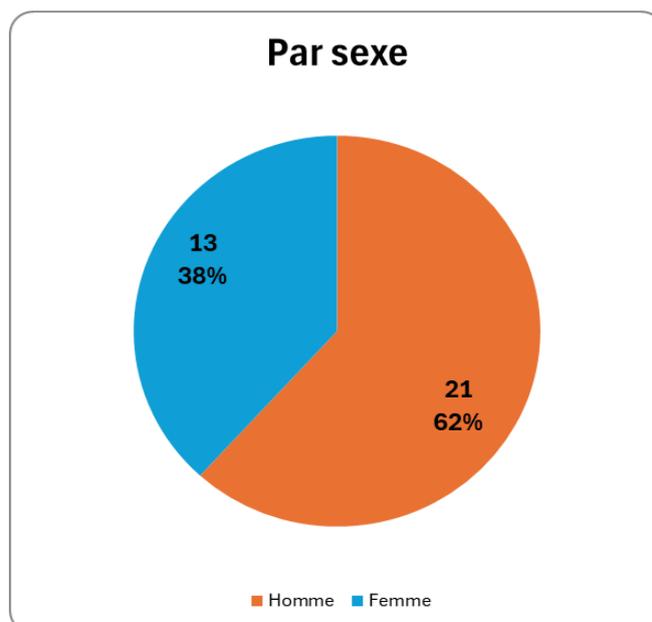
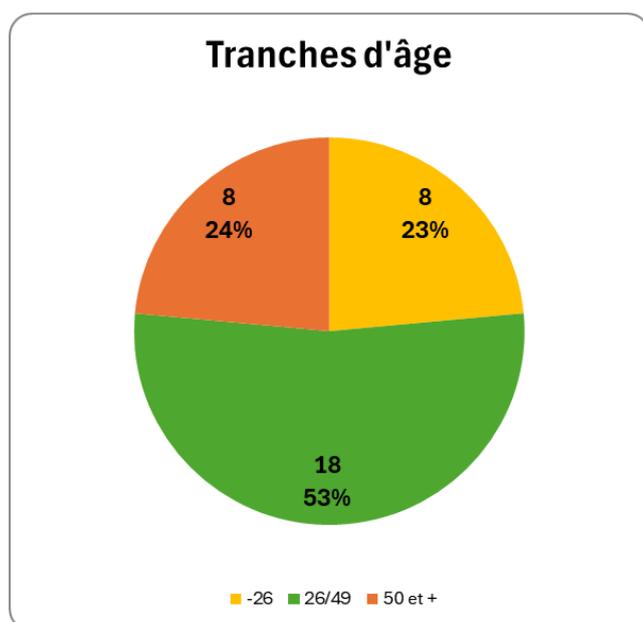
Conventionnement Atelier et Chantier d'Insertion :

En 2024, nous étions conventionnés pour 12 ETP (2 ETP de plus qu'en 2023), nous en avons réalisé 10.89 ETP.

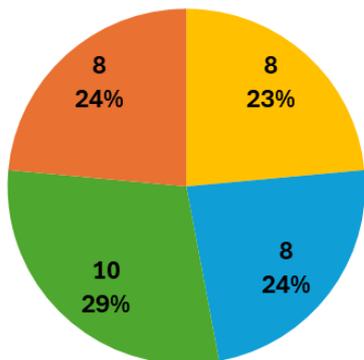
L'annonce de l'accord du conventionnement à 12 ETP au lieu de 10 ETP est arrivée tardivement, fin mai, ce qui ne nous a pas permis d'en consommer la totalité.

Les caractéristiques globales des salariés en insertion accueillis :

En 2024, nous avons accueillis **34 salariés en insertion**.

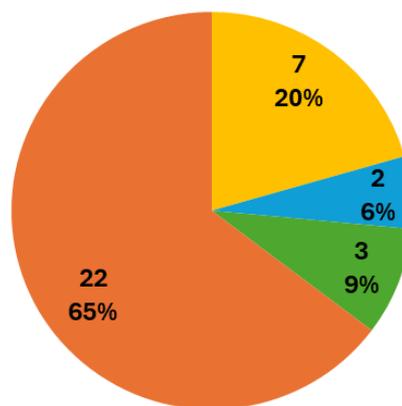


Durée inscription France Travail



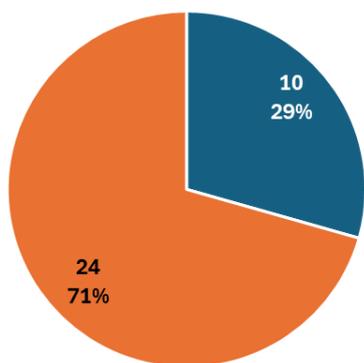
■ moins de 6 mois ■ 6/12 mois ■ 12/24 mois ■ plus de 24 mois

Durée sans emploi



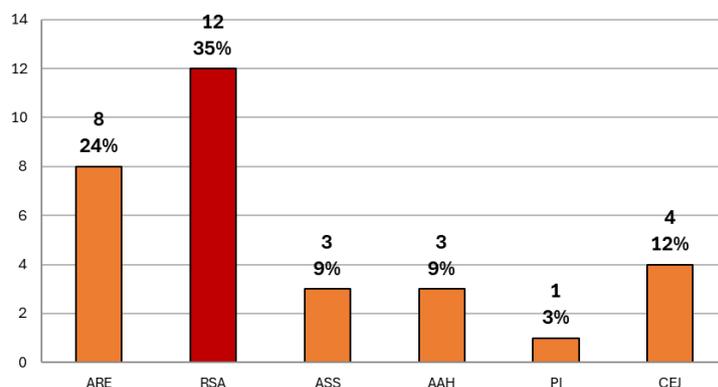
■ moins de 6 mois ■ 6/12 mois ■ 12/24 mois ■ plus de 24 mois

Handicap

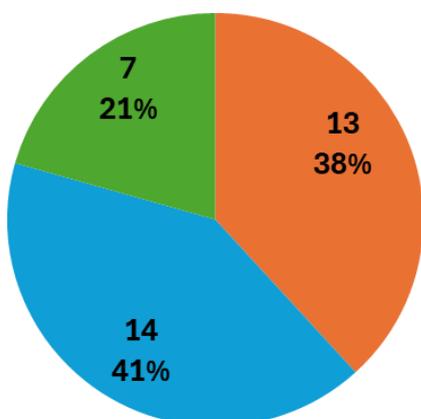


■ RQTH ■ Sans handicap déclaré

Ressources

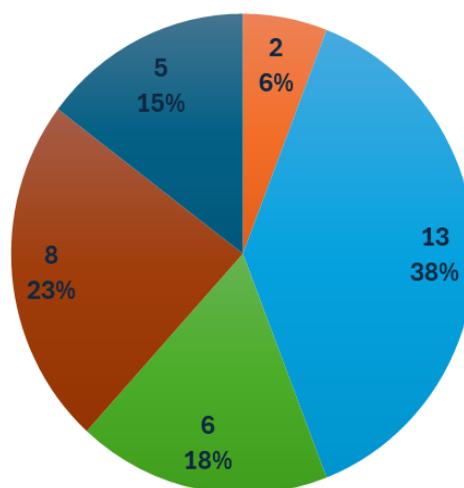


Lieu d'habitation

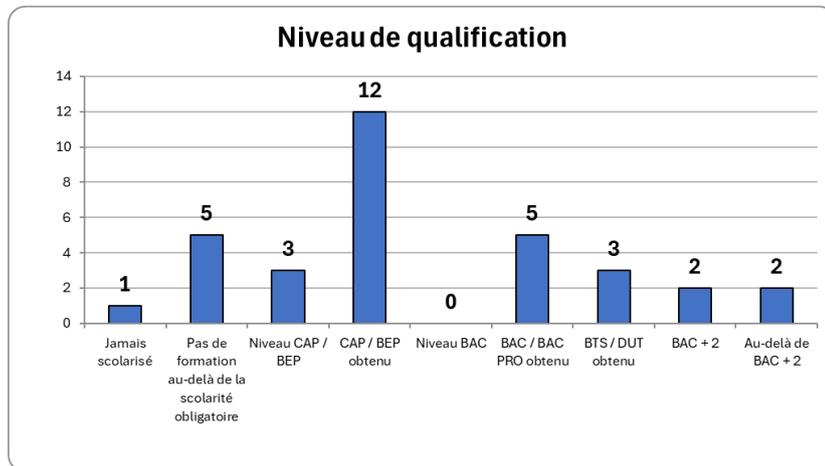
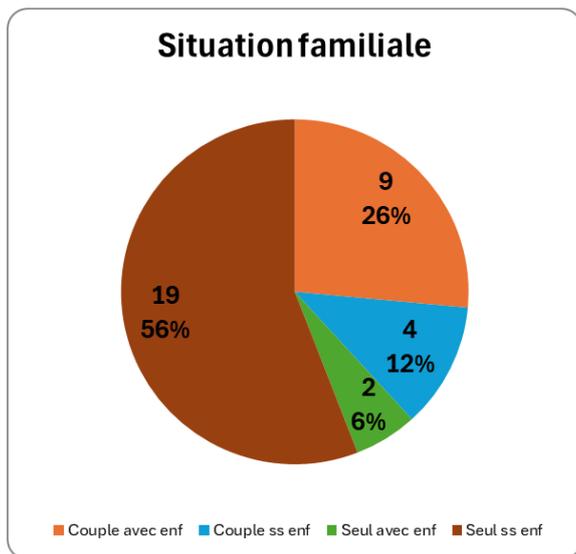


■ GAILLAC ■ AGGLO ■ HORSAGGLO

Type d'hébergement



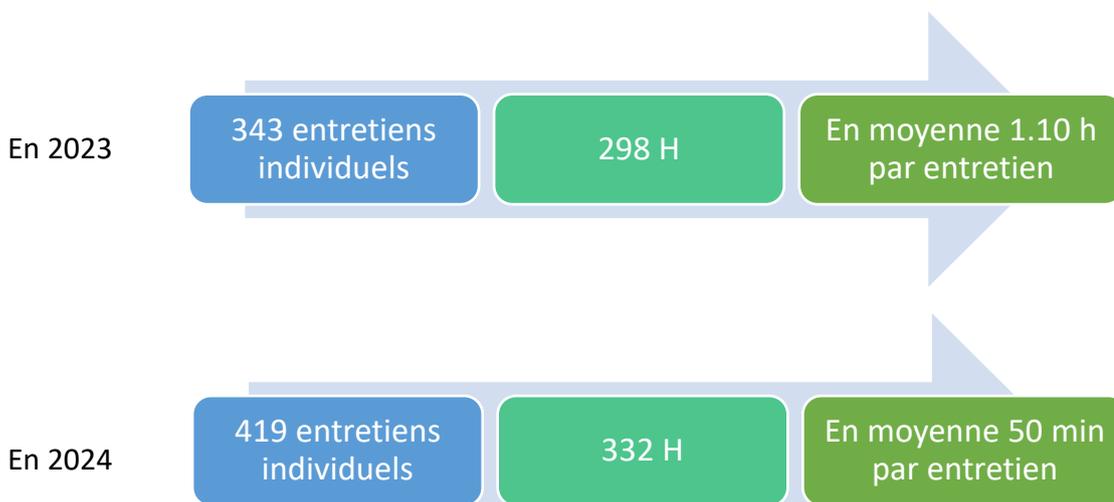
■ Sans logement ■ Hébergé ■ Logt social ■ Parc privé ■ propriétaire



L'accompagnement socioprofessionnel au global :

Il s'organise de la façon suivante :

- A minima 1 RDV par quinzaine avec la CIP
- Signature d'un contrat d'objectifs en début de parcours et à chaque renouvellement de contrat
- Accompagnement dans les démarches sociales et professionnelles
- Lien avec le conseiller référent / prescripteur
- Travail d'équipe entre les salariés permanents (coordinations, travail sur les parcours, lien entre l'accompagnement technique et l'accompagnement socioprofessionnel)
- Rédaction d'un bilan final répertoriant le travail effectué et transmis au prescripteur et au salarié.



76 entretiens et 34 h de plus qu'en 2023.

L'encadrement technique :

L'encadrement technique se fait au quotidien. Les encadrants techniques sont chargés de :

- Participer aux recrutements des salariés en insertion avec la Direction et un membre du CA
- L'accueil et l'intégration des salariés en insertion

- La formation aux postes de travail
- S'assurer d'une montée en compétences
- L'évaluation des besoins en formation et progression des salariés
- Veiller à la bonne exécution du travail en respectant les consignes de sécurité

L'activité est supervisée par 2 postes d'encadrants techniques ayant chacun une équipe et ses spécificités :

- Un poste référent de l'atelier « accueil des dons / tri général », atelier vélos et vide maison
- Un poste référent vente et tri textile.

Un référent CDDI sur l'atelier vélo avec prévision de création d'un troisième poste d'encadrant sur cette mission en 2025.

Le suivi du parcours :

Le travail d'équipe est essentiel à la progression des salariés dans leurs savoir être et dans leurs compétences et permet le suivi des parcours individuels.

Pour cela, la coordination se fait à différents niveaux.

3 temps de coordination entre les salariés permanents :

- Une réunion hebdomadaire tous les jeudis entre la Directrice et les encadrants techniques. L'objectif est de faire un point régulier sur l'activité, les salariés en parcours, les besoins en matériel...
- Une réunion mensuelle le dernier vendredi de chaque mois entre la Directrice, les encadrants techniques et la CIP. L'objectif est de faire un point plus complet sur le parcours des salariés en insertion : point sur l'accompagnement socioprofessionnel, le comportement en atelier, le développement des compétences, les besoins en formation... Mais aussi analyse de pratique et recherches de solutions en rapport avec des situations précises.
- Un temps d'échange hebdomadaire entre les encadrants techniques et la CIP le vendredi matin.

3 types de coordinations entre les encadrants techniques et les salariés en parcours :

- 1 temps de 30 à 45 minutes en début de semaine le mardi matin : présentation des objectifs de la semaine, remise commentée du planning et des événements à venir (vente exceptionnelle, formation, ...), repérage des besoins des salariés (renouvellement matériel/produits, EPI...)
- 1 temps avant chaque prise de poste à 09h30 et à 13h30.
- 1 temps de coordination de 30 minutes en début de semaine le mardi matin entre les deux encadrants techniques.

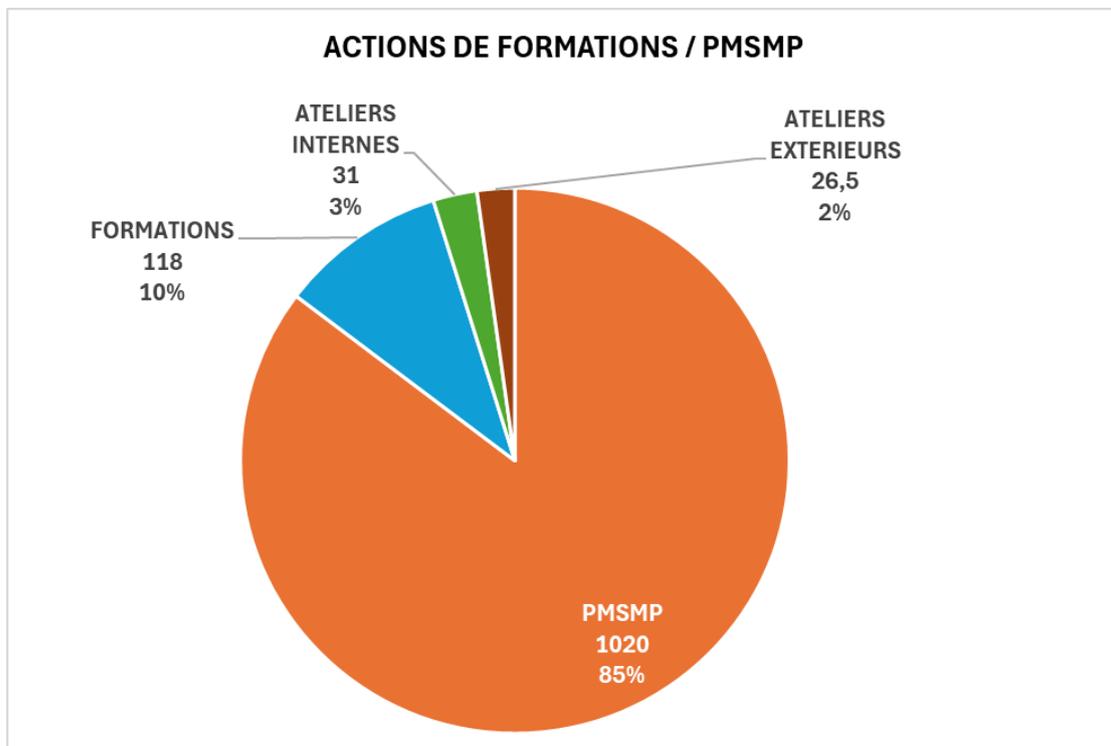
La formation, actions collectives, PMSMP des salariés en insertion: 1195.50 H sur le temps de travail

19 PMSMP pour 1020 H

118h de formation : HACCP, SST

31 h d'ateliers internes animés par la CIP, directrice, bénévole. Simulation entretien d'embauche, relation clients.

26.5 h d'ateliers en externes : coding café, participation aux forums emplois, tests métiers du numériques, job dating.



19 PMSMP (périodes de stage en entreprises) ont été réalisées pour un total de 1020 H (sur le temps de travail).

Liste des métiers découverts lors des PMSMP et des entreprises accueillantes :

Métiers découverts	Entreprises accueillantes
Paysagiste	ROQUIER Paysagiste
Agent polyvalent de mairie	Mairie de Sénouillac
Réparateur de cycle	Bee's
Vendeur de vin, œnologie	Cave Gayrel, Gaillac
Educateur canin	Julie éducatrice comportementaliste
Conseiller numérique	Cap Emploi
Vendeur de vin, œnologie	Cave Gayrel, Gaillac
ELS	Chaussea
ELS	LECLERC
Secrétaire	Transport Crouzet
Secrétaire	Transport Crouzet
Accueil + projection	Cinéma de Gaillac
Gestion friperie	Baz'art
Hôtesse de caisse	LECLERC
Restauration cuisine	Restaurant
Administratif	SERENITARN
Ambulancier	JUSSIEU
Administratif et assistante dentaire	Cabinet dentaire
Encadrant technique d'insertion / atelier réparation vélo	Les Cycles-Re

Formation des salariés permanents : 267H

L'encadrante vente à suivi 2 formation bureautique : Word et Excel pour 28H

L'encadrante vente et la CIP ont suivi la formation SST sur 2 jours.

La CIP a suivi la formation PSSM : premier secours en santé mentale sur 2 jours. Elle a également suivi un webinaire d'1h30 « précarité et addiction ».

La directrice a suivi une formation autour de la précarité et santé mentale dispensée par « Orspere-Samdarra » sur 2 jours.

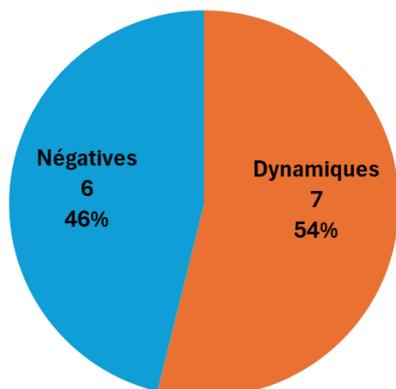
La directrice a suivi une formation sur la comptabilité générale et le pilotage financier sur 52.5H.

Tous les salariés permanents ont suivi la formation « Synergie cohésion des équipes » 11 séances de 3h à raison d'une séance par mois.

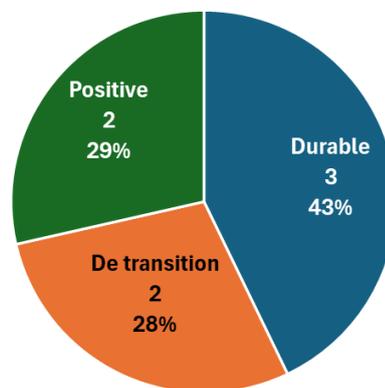
Les sorties du dispositif d'insertion : 18 salariés sont sortis du dispositif mais 5 ne sont pas comptabilisées car – de 3 mois dans la structure ou sortie cause maladie. Soit 13 sorties comptabilisées.

LES SORTIES DU DISPOSITIF 2024

18 sorties du dispositif en 2024 mais 5 non comptabilisées car maladie ou - présence - 3mois



TYPE DE SORTIES DYNAMIQUES



Sorties sur l'emploi durable : 1 CDI dans l'administratif et 2 CDD de plus de 6 mois (cinéma Gaillac et mairie de Senouillac) avec CDI à la clé.

Sorties de transition : 2 CDD de – de 6 mois sur de l'administratif et hôtesse de caisse.

Sorties positives : 1 retraite et 1 entrée en formation CAP cuisine avec un objectif de création d'entreprise.

A noter !

Le conventionnement ACI impose une classification des sorties des salariés en insertion du dispositif qui prend en compte uniquement le quantitatif, c'est-à-dire le nombre de sorties sur l'emploi ou la formation, et non le qualitatif, c'est-à-dire la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel. Les salariés représentés dans les sorties dites négatives ont clairement évolué et progressé dans plusieurs domaines : accès au logement, à la mobilité, prise de confiance ...

L'absentéisme en 2024 :

19 817.62H
rémunérées

3 023 H d'absences

Taux d'absentéisme:
13%

Sur les 3 023 H d'absences, 774 H n'ont pas été justifiées. Soit un taux d'absentéisme non justifié 3 %.
En 2023, le taux d'absentéisme global était de 20%. Nous observons donc une belle amélioration.

5) Le rapport financier

COMPTES DE RESULTAT 2024 ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP									
CHARGES D'EXPLOITATION					PRODUITS D'EXPLOITATION				
	2024	2023	2022	%		2024	2023	2022	%
Achats, autres achats, charges externes	80 553,72 €	82 106,99 €	57 389,35 €	-2%	Vente de biens et services	146 510,98 €	141 368,12 €	100 393,86 €	4%
Loyer	25 031,48 €	24 167,28 €	23 351,39 €	4%	Vente de marchandises	104 528,79 €	96 124,34 €	74 444,91 €	9%
Eau	1 016,63 €	1 018,77 €	353,22 €	0%	Vente en ligne	20 667,01 €	20 419,08 €	17 810,45 €	1%
Electricité	5 110,67 €	2 524,05 €	3 643,33 €	102%	Prestations débrass / vide maison / livraisons	12 485,43 €	18 901,64 €	6 596,00 €	-34%
Carburant	587,72 €	423,37 €		39%	Ventes écoorganismes	8 135,79 €			
Téléphone, internet	1 622,05 €	1 201,73 €	1 258,12 €	35%	Autres prestations de services	400,00 €	5 523,06 €	400,00 €	-93%
Assurance locaux	1 307,69 €	1 200,37 €	1 067,78 €	9%	Adhésions	290,00 €	400,00 €	400,00 €	-28%
Assurance camion / voiture	2 071,19 €	858,74 €	596,48 €	141%	Produits annexes / frais facturés	3,96 €		742,50 €	#DIV/0!
Entretien / maintenance	6 510,67 €	5 664,40 €		15%					
Formation	7 533,50 €	17 039,00 €	3 866,00 €	-56%	Subventions d'exploitations	58 839,64 €	53 066,08 €	60 799,62 €	11%
Transport sur vente	4 020,57 €	3 840,41 €	3 737,12 €	5%	L'état	9 392,38 €	6 093,07 €	31 882,98 €	54%
Matériel, fournitures, outillage	4 445,20 €	4 046,94 €	3 928,34 €	10%	Le département du Tarn	15 000,00 €	14 423,08 €	14 416,64 €	4%
Honoraires	11 587,20 €	11 007,60 €	5 984,40 €	5%	La ville de Gaillac	4 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €	-33%
Annonces / pub	839,10 €	1 303,17 €		-36%	FAS (2022/2023)		2 500,00 €	2 500,00 €	-100%
Commissions	1 922,24 €	2 066,71 €	1 851,71 €	-7%	FSE+	29 047,26 €	24 049,93 €		21%
Voyages, déplacements, missions, réceptions	2 665,21 €	2 281,78 €	1 405,20 €	17%	Autre subvention (POEI France Travail)	1 400,00 €			
Autres (EPI, adhésions réseaux...)	4 282,60 €	3 462,67 €	6 346,26 €	24%	Reprises sur amortissements, transfert de charges	263 237,59 €	248 107,00 €	166 899,36 €	6%
Impôts, taxes et versements assimilés	9 130,77 €	6 766,17 €	5 350,57 €	35%	Transfert de charges d'exploitation	6 838,50 €	18 241,10 €	4 538,35 €	-63%
Salaires et traitement	334 529,32 €	280 658,28 €	212 316,86 €	19%	Aides aux postes	256 399,09 €	229 865,90 €	162 361,01 €	12%
Charges sociales	40 702,86 €	30 981,64 €	26 883,16 €	31%	Autres produits	782,51 €	315,55 €	224,41 €	148%
Dotations aux amortissements	12 060,71 €	10 581,32 €	7 834,40 €	14%	Dons, crowdfunding	777,94 €	290,40 €	213,99 €	168%
Charges financières	215,25 €	290,97 €	147,27 €	-26%	Divers	4,57 €	25,15 €	10,42 €	-82%
Autres charges	6,38 €	12,14 €	8,67 €	-47%	Produits exceptionnels	8 568,02 €	8 663,35 €	4 955,52 €	-1%
TOTAL CHARGES	477 199,01 €	411 397,51 €	309 930,28 €	16%	TOTAL PRODUITS	477 938,74 €	451 520,10 €	333 272,77 €	6%
RESULTAT D'EXPLOITATION					739,73 € 40 122,59 € 23 342,49 €				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = VALORISATION DU BENEVOLAT									
1114,45 H de bénévolat	15 156,52 €	14 507,80 €	13 538,26 €	4%	1114,45 H de bénévolat	15 156,52 €	14 507,80 €	13 538,26 €	4%
TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS	492 355,53 €	425 905,31 €	323 468,54 €	16%	TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS	493 095,26 €	466 027,90 €	346 811,03 €	6%

Analyse du compte de résultat :

Le compte de résultat est présenté avec un comparatif avec 2023/2024.

Si le compte de résultat 2023 présentait un excédent, en 2024 nous sommes juste à l'équilibre. Ceci s'explique par l'augmentation des charges de 16% par rapport à 2023 et notamment une forte hausse de la masse salariale. Et seulement une augmentation de 6% des produits.

Les contributions volontaires : valorisation du bénévolat.

En 2024, le bénévolat représente 15 156.52 € pour 1114.45 H.

BILAN 2024				
BILAN ACTIF	Valeurs au 31 /12 /2024			31/12/2023
	Val. Brutes	Amort . & dépréc.	Val. Nettes	
ACTIF IMMOBILISE	67 632,71 €	31 912,76 €	35 719,95 €	30 153,66 €
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	66 632,71 €	31 912,76 €	34 719,95 €	29 153,66 €
<i>Matériel outillage</i>	7 476,06 €	5 054,04 €	2 422,02 €	3 941,11 €
<i>Matériel transport, aménagement ...</i>	59 156,65 €	26 858,72 €	32 297,93 €	25 212,55 €
Immobilisations financières	1 000,00 €		1 000,00 €	1000
ACTIF CIRCULANT	151 449,56 €	- €	151 449,56 €	141 969,71 €
Créances	65 549,90 €		65 549,90 €	41 877,04 €
Disponibilités	85 899,66 €		85 899,66 €	100 092,67 €
TOTAL GENERAL	219 082,27 €	31 912,76 €	187 169,51 €	172 123,37 €
BILAN PASSIF	Valeurs au 31 /12 /2024			31/12/2023
Fonds associatifs			72 570,89 €	32 448,30 €
Résultat de l'exercice			739,73 €	40 122,59 €
Subventions d'investissements			28 665,75 €	29 309,27 €
Dettes			85 193,14 €	70 243,21 €
TOTAL GENERAL			187 169,51 €	172 123,37 €

Analyse du bilan :

Le bilan est la photographie de la situation de l'association au 31/12/2024.

BILAN ACTIF :

Actif immobilisé : il représente les biens possédés par l'association

- Immobilisations corporelles : les investissements. Tous les achats en mobilier, matériel informatique, outillage, camion ... Tout ce qui est amortis.
- Immobilisations financières : parts sociales Label Emmaüs

Il augmente par rapport en 2023 car nous avons fait des investissements et notamment l'acquisition d'une voiture de fonction pour tous les déplacements professionnels de l'équipe.

Actif circulant : il représente les mouvements financiers

- Créances : il s'agit du restant à percevoir comme les soldes de subvention par exemple.

BILAN PASSIF :

- Fonds associatifs : excédents des années précédentes affectées aux fonds associatifs
- Dettes : 85 193.14 € :
 - o 15 723.22 € d'emprunt (France Active et banque) et intérêts
 - o 49 758.34 € de dettes fiscales et sociales : essentiellement les salaires et charges de décembre 2024 versés en janvier 2025, provisions pour congés payés ... Cette dette est normale et a été régularisée en grande partie en janvier 2025 avec le paiement des salaires et des charges.
 - o 132.90 € autres dettes
 - o 8 635.11 € réglé en 2025 pour l'exercice 2024 (formation, médecine du travail...)
 - o 10 943.57 € Produits constatés d'avance

6) Projections 2025

Les objectifs :

- Améliorer notre impact sur la réduction des déchets
- Réflexion autour du bénévolat :
 - o Définir les besoins en bénévolat de l'association, identifier des missions précises et intégrer des nouveaux bénévoles.
- Développer la relation avec les entreprises du territoire :
 - o Organisation de la 3^{ème} édition de Collectons les entreprises
- Développer les services autour du vélo
- Repenser notre fonctionnement autour des vide maison / collecte.
- Poursuivre la professionnalisation des ateliers : organisation, procédures de travail ...
- Poursuivre le travail de communication de l'association : nouveau site internet
- Développer le partenariat local et notre action en faveur du quartier prioritaire de la ville
- Mener une réflexion pour trouver de nouvelles sources de financement : augmentation du chiffre d'affaires et subventions

Budget prévisionnel 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025							
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Réalisé 2024	2025	%		réalisé 2024	2025	%
Achats, autres achats, charges externes	80 553,72 €	108 288,94 €	34%	Vente de biens et services	146 510,98 €	175 290,00 €	20%
Loyer	25 031,48 €	44 998,64 €	80%	Vente de marchandises	104 528,79 €	120 800,00 €	16%
Eau	1 016,63 €	1 139,41 €	12%	Vente en ligne	20 667,01 €	28 040,00 €	36%
Electricité	5 110,67 €	5 500,00 €	8%	Prestations débarras / vide maison / livraisons	12 485,43 €	18 000,00 €	44%
Carburant	587,72 €	800,00 €	36%	Vente filière	8 135,79 €	8 000,00 €	-2%
Téléphone, internet	1 622,05 €	1 800,00 €	11%	Sensibilisation	400,00 €		-100%
Assurance locaux	1 307,69 €	1 663,58 €	27%	Adhésions	290,00 €	450,00 €	55%
Assurance camion	2 071,19 €	2 487,31 €	20%	Produits annexes / frais facturés	3,96 €		
Entretien / maintenance	6 510,67 €	5 000,00 €	-23%	Subventions d'exploitations	58 839,64 €	75 201,00 €	28%
Formation	7 533,50 €	13 000,00 €	73%	L'état	9 392,38 €	11 000,00 €	17%
Transport sur vente	4 020,57 €	4 500,00 €	12%	Le département du Tarn	15 000,00 €	7 500,00 €	-50%
Matériel, fournitures	4 445,20 €	5 000,00 €	12%	La ville de Gaillac	4 000,00 €	6 000,00 €	50%
Honoraires	11 587,20 €	12 000,00 €	4%	Autre	1 400,00 €	2 500,00 €	79%
Annonces / pub	839,10 €	800,00 €	-5%	FSE+	29 047,26 €	45 401,00 €	56%
Commissions	1 922,24 €	2 400,00 €	25%	QPV		2 800,00 €	
Voyages, déplacements, missions, réceptions	2 665,21 €	2 700,00 €	1%	Reprises sur amortissements, transfert de charges	263 237,59 €	300 052,00 €	14%
Autres	4 282,60 €	4 500,00 €	5%	Transfert de charges d'exploitation	6 838,50 €	13 000,00 €	90%
Impôts, taxes et versements assimilés	9 130,77 €	10 000,00 €	10%	Aides aux postes	256 399,09 €	287 052,00 €	12%
Salaires et traitement + charges sociales	375 232,18 €	430 243,30 €	15%	Reprises sur amortissements			
Dotations aux amortissements	12 060,71 €	12 608,00 €	5%	Autres produits	782,51 €	1 000,00 €	28%
Charges financières	215,25 €	152,76 €	-29%	Don particulier	777,94 €	1 000,00 €	29%
Autres charges	6,38 €	50,00 €	684%	Autre	4,57 €		-100%
				Produits exceptionnels	8 568,02 €	9 800,00 €	-98%
TOTAL CHARGES	477 199,01 €	561 343,00 €	18%	TOTAL PRODUITS	477 938,74 €	561 343,00 €	17%

Analyse du budget prévisionnel

CHARGES :

- Forte augmentation de loyer prévue dû aux travaux d'agrandissement et à la location d'un espace supplémentaire
- Les charges de salaires augmentent de 15% notamment dû à la création d'un 3^{ème} poste d'encadrant technique à temps plein au 1^{er} septembre 2025.
- La dotation aux amortissements augmente avec l'acquisition du second véhicule.

PRODUITS :

- + 20% sur le chiffre d'affaires. Un prévisionnel qui peut sembler optimiste. Cependant, avec la location d'un nouvel espace dédié aux meubles, avec la création d'un nouveau poste d'encadrant vélo et le déploiement de cet atelier, ce prévisionnel reste cohérent et indispensable pour maintenir l'équilibre.
- +28 % de subventions : mobilisation de FSE + (Fonds Social Européen) et de la politique de la ville. Baisse de la subvention du Département -50% en 2025 par rapport à 2024 et plus de subvention en 2026.
- Produits exceptionnels : les subventions d'investissements amorties comme les dépenses d'investissements que l'on retrouve au niveau des charges dans la dotation aux amortissements.



À nos partenaires :



Cofinancé par
l'Union européenne



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés



À nos réseaux :

